



Communiqué de presse

Comment faut-il crier l'urgence pour être entendu ?

Depuis notre dernier communiqué en date du 29 juin dernier, qui alertait déjà sur une situation exceptionnelle liée à la canicule et à la sécheresse et demandait des mesures d'urgence, **les pouvoirs publics on été incapables d'apporter le moindre signe de prise en compte sérieuse de cette situation.**

Pourtant les conditions se sont encore dégradées et les paysan.nes qui les affrontent chaque jour sont à bout, et pour beaucoup sans perspectives.

Nous renouvelons ici des revendications d'urgence, à très court-terme nécessaires à la survie de très nombreuses fermes et donc de notre capacité à produire de l'alimentation.

- Reconnaître sans attendre l'état de catastrophe naturelle
- Prise en charge active de la détresse psychologique par des professionnel.les de santé
- Déployer rapidement l'indemnité de solidarité nationale (ISN) et modifier immédiatement les règles de ce dispositif inepte pour mettre aux 82 % de fermes ne disposant pas d'assurance récolte d'avoir accès aux indemnisations
- Lancer dès à présent des expertises de terrain pour constater les dégâts, en particulier, il y a urgence pour les maïs en cours de "récolte"
- Mettre en place des dispositifs financiers facilement accessibles et sans frais pour faire face aux problèmes de trésorerie
- Reporter d'une année les annuités de prêts
- Prendre en charge le déploiement des voiles d'ombrage en maraîchage
- Financer les dispositifs de ventilation et de brumisation pour les élevages en bâtiment
- Prioriser les fourrages pour l'alimentation animale et non pour les méthaniseurs
- Réquisitionner toutes les friches pâturables
- Déroger à la BCAE 8 pour permettre l'émondage des haies à destination de l'affouragement des animaux
- Organiser le transport des fourrages et encadrer les prix
- Faciliter l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail : kit de pompage, transport, utilisation encadrée par le SDIS des bornes à incendies à gros débit, ouverture des plans d'eau communaux, installation de "bornes vertes", etc.
- Mise en place et financement de dispositifs permettant la garde des enfants pour les jeunes parents ayant à travailler à des horaires décalés à cause de la canicule

Nous exigeons une mobilisation exceptionnelle de l'Etat. L'inaction de la Ministre de l'agriculture devient totalement incompréhensible. Il faudra évidemment envisager à moyen terme une évolution des politiques et des pratiques agricoles. Pour le moment l'enjeu c'est de sauver ce qui peut l'être !

Contacts :

Philippe Babaudou : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67

Frédérique Mariaud : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveuse ovine : 06 89 48 18 57